



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux juillet deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVALLEREAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 13

Résultats des votes	Pour : 13	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : M. Ivan BREUILLOT, Mme Annick CHALANSONEX, M. Pascal CHEVALLEREAU, Mme Maeva CHIROL, M. Alexandre DESTREM, M. François Régis GARBIT, Mme Nathalie MASSART, Mme Valérie ORGE, M. Marc PORRET, Mme Corinne SAUVE, Mme Adeline TOULORGE, M. Olivier VINCENT.

Absents excusés : M. Baptiste MERMILOD BLARDET, M. Olivier PAILLOT, Mme Nicole THABUIS.

A donné pouvoir :

M. Olivier PAILLOT à M. Ivan BREUILLOT

Mme Adeline TOULORGE est nommée secrétaire de séance.

DEL_09472026	Objet : BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°1
--------------	--

Monsieur le Maire informe que des remarques ont été émises par le Trésorier, notamment des erreurs matérielles et des erreurs d'imputation.

Il convient donc de corriger ces erreurs telles mentionnées ci-après :

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES	MONTANT BP + BS	MONTANT DM	TOTAL BP + BS + DM
042 – Opérations ordre entre section	85 900.00	+ 1 000.00	86 900.00
673 – Charges spécifiques	2 000.00	-1 000.00	1 000.00
TOTAL	87 900.00	0.00	87 900.00

INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES	MONTANT BP + BS	MONTANT DM	TOTAL BP + BS + DM
2031- Frais d'études	20 000.00	- 0.40	19 999.60
TOTAL	20 000.00	- 0.40	19 999.60

INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES	MONTANT BP + BS	MONTANT DM	TOTAL BP + BS + DM
001 – Solde investissement reporté	181 944.50	0.40	181 944.90
TOTAL	181 944.50	0.40	181 944.90

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** la décision modificative n°1 du Budget Annexe de l'eau et assainissement 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer ces virements de crédits.

Le deux juillet deux mille vingt-six,

Le Maire,
 Pascal CHEVALLEREAU



Le/La secrétaire de séance,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
 Pascal CHEVALLEREAU

